Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 1 (1760)

Heft: 3

Artikel: Mémoire sur les défrichemens

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-622863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

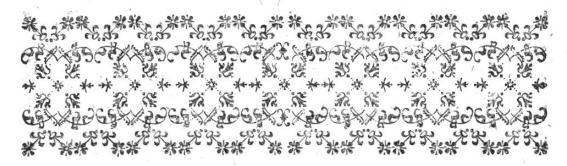
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



XX. MEMOIRE SUR LES DEFRICHEMENS.

A V I S

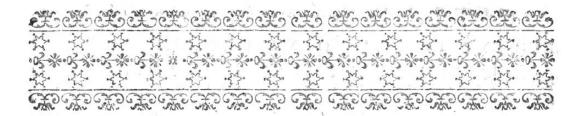
Turbilly Auteur de ce traité; a bien voulû en envoyer un exemplaire à nôtre Société il y a quelques mois, & l'acompagner d'une lettre extrêmement obligeante. L'empresse ment avec lequel nous le communiquons à nos Lecteurs, sera la meilleure preuve du grand cas que nous faisons de cet ouvrage, & du plaisir sensible que nous ressens.

ressentons, de présenter à nos compatriotes des principes indubitables, sur une branche très importante de nôtre agriculture, qui jusques ici n'a guère été pratiquée qu'à l'hazard.

NOUS n'avons omis de la partie pratique de ce mémoire, que ce qui est absolument inutile rélativement à la Suisse. Par contre nous y avons ajouté quelques rémarques, qui peut - être pourront servir aux cultivateurs moins expérimentés.

d'observer, que Monsseur de Turbilly se sert dans ses dimenssons du pied de roi; que le salaire modique des ouvriers de son pass, facilite infiniment les opérations, & que nôtre climat moins doux de beaucoup, que celui de l'Anjou, nous doit faire observer une saison différente pour les semailles.

Berne ce 10. Septembre 1760.



INTRODUCTION.

E tous les objets qui méritent l'attention du Gouvernement, il n'en est point de plus important que la culture des terres. L'on en voit presque par tout une si grande quantité d'abandonnées, que tout bon Citoyen, qui voyage, ne peut s'empêcher d'en gémir.

COMME le détail d'une meilleure culture, pour les terres actuellement en valeur, demanderoit un ouvrage fort étendu, je ne traiterai ici, que du défrichement de celles qui sont incultes. Je n'avancerai rien, que je n'aye éprouvé par moi - même depuis vingtdeux ans avec tout le soin & l'attention posfible; ayant trouvé la plus grande partie de mon terrein délaissée, je me suis attaché à en faire défricher une portion chaque année, ne pouvant entreprendre le tout à la fois. Le fuccès a répondu à mon attente, & m'a encouragé dans mes travaux, que je continuê toujours. Mes défrichemens situés en Anjou, & pratiqués dans toutes les especes de terres, forment aujourd'hui un ensemble, assez considerable pour l'étendue & le revenu.

Qq2 CETTE

CETTE longue expérience a été soutenuë par ce que j'ai vû pratiquer dans une grande partie de l'Europe, où j'ai voyagé avec l'esprit de curiosité & de remarque, naturel à tout amateur de l'agriculture, qui veut prositer des découvertes des disserens peuples; mon goût m'a porté à cette recherche; il a été excité par le double motif d'être utile à ma Patrie, & de tirer parti de mes terres incultes. Le bien général a concouru, dans cette occasion, avec l'interêt particulier; ainsi, l'on peut avoir une entiere consiance dans ce que je vais dire.

LA plûpart de ceux qui ont écrit sur l'agriculture, manquoient de l'expérience nécessaire; il saut une longue pratique dans le grand, sans laquelle on ne fait qu'effleurer cette science, la plus utile de toutes; c'està-dire qu'à moins d'avoir sait valoir pendant long-tems un domaine assez vaste, assez composé de differentes sortes de terres, ainsi que de productions, & d'un assez grand d'étail, on ne peut se flater de la connoître. Pour ce qui est de la posseder à sond, personne ne doit le prétendre; la vie de l'homme étant trop courte pour y parvenir. Il est souvent besoin de quantité d'épreuves reiterées, & comparées les unes aux autres pendant plusieurs années, pour découvrir le mieux, sur un seul article.

UN propriétaire, qui s'est réservé sur sa terre, un petit domaine, qu'il fait cultiver, s'imagine quelquefois, au bout d'un certain tems, être fort habile; il en est cependant encore bien éloigné; il ignore mille choses essentielles; j'en ai vû plusieurs, qui avoient même de la réputation, à cause de différentes expériences qu'ils avoient faites; je n'ai point trouvé dans ces curieux, d'ailleurs trés louables, ce fond que je cherchois, & j'en ai souvent beaucoup plus rencontré dans de bons fermiers; mais où j'ai puisé le plus de lumières sur l'agriculture & particulièrement sur les défrichemens, ç'a été dans les païs étrangers, chez des Seigneurs, & dans de grosses Abbayes, qui faisoient valoir depuis long - tems de grands domaines.





MEMOIRE

SUR LES DEFRICHEMENS.

PREMIERE PARTIE.

ORSQUE l'on veut défricher un terrein, il faut d'abord le faire sonder en divers endroits, à huit ou dix pieds de prosondeur, asin d'en connoître la qualité, & l'épaisseur des dissérentes couches de terre, qui s'y rencontrent. On les trouvera toujours posées horizontalement, ainsi que je l'ai observé dans plusieurs païs, où j'ai descendu jusqu'à trois cents pieds sous terre dans des mines.

CETTE épreuve se fera à peu de frais, au moyen d'une sonde, composée de deux barres de fer arrondies, de six pieds de long chacune & de deux pouces de grosseur, qui se vissent l'une dans l'autre; elles sont toutes les deux percées: sçavoir, la première à trois, quatre & cinq pieds de hauteur, & la seconde de pied en pied, pour y pouvoir passer de petites chevilles de fer, qui servent à retenir une manivelle, ou manche de bois de deux pieds de longueur, & cinq à six pouces de grosseur, au milieu duquel, il y a un trou suffisant par où ces barres passent, en sorte que cela sorme

la figure d'une croix. C'est par ce manche de bois qu'on tient la sonde, & qu'on l'enfonce successivement en commençant par la première batre, soit en la tournant dans la terre, soit en la haussant & baissant avec force, lorsqu'on rencontre des pierres.

ON place au bout de cette première barre, une pointe d'acier, de quatre pouces de long, forte & point trop aiguë; elle se visse aussi dans la même barre, à laquelle quatre pouces plus haut, l'on a fait faire une ouverture ou rainure d'un côté, d'un demi-pied de long, pour recevoir la terre. Telle est la construction de cette sonde. Quand on s'en sert, on la retire à mesure, de six pouces en six pouces, pour voir l'espece de terre ou de pierres contenue dans la rainure; il est nécessaire de se pourvoir de cet instrument, qu'un homme ou deux font aller aisément. J'ai vû sonder de cette saçon, à plus de cent pieds de prosondeur, pour chercher de la mine, l'opération étoit semblable; le nombre des barres de fer de même longueur, entrant pareillement les unes dans les autres & percées de pied en pied, étoit seulement multiplié. Quand il y en avoit un certain nombre, en les levant & les laissant retomber, leur propre poids les faisoit entrer à chaque sois fort avant dans la terre, & percer même les rochers les plus durs. On avoit des pointes d'acier de différentes formes, pour succeder à celles qui s'usoient. On mettoit même quelquesois à leur place, une méche ou une cuiller très-coupante, Qq4

dans le goût de celles dont se servent les charpentiers, laquelle rapportoit de la matière du
fond. Le plus long de ce procedé étoit le
dévidage de toutes ces barres de ser, qu'on
étoit obligé de résterer souvent pour voir de
dégré en dégré, les changemens & la nature
de l'interieur. En remontant ces barres on les
arrêtoit successivement par des chevilles de ser
qu'on passoit dans les trous faits pour ténir le
manche, & qui étoient aussi destinés pour cet
usage; sans cela, on auroit couru risque, lorsque l'on changeoit le manche de place, qu'elles n'eussent échappé & retombé au sond,
d'où il auroit été souvent difficile & même
très-couteux de les retirer.

J'Al décrit cette manœuvre des mines pour ceux qui auront la curiosité de faire sont der leurs fonds plus avant que je n'ai demandé, & qui teront bien aise d'être instruits de tout ce qu'ils renserment.

IL est à propos de faire mention à prée sent, de trois obstacles qu'on rencontre très-souvent, du moins en partie, lorsque l'on veut faire quelque défrichement, ce sont l'eau, les pierres & les racines.

INUTILEMENT semeroit on un terrein aquatique, le bled y pourriroit pendant l'hyver, & on perdroit son tems & sa sémence. On se délivre de l'eau par des fossés, des saignées, des rigoles & des puisards prosonds ensoncés de pierres tirées du même champ, & recourecouverts d'assez de terre pour que la charrue y puisse passer. Il n'y a point de terrein, quelque plat qu'il paroisse, qui ne se trouve, en le nivelant, avoir de la pente, & c'est de cette pente qu'il faut prositer, en employant ces disserens moyens. Si par un hazard, qu'on rencontre quelquesois, les terres voisines étoient plus hautes que celles qu'on veut d'ésticher, & y retenoient l'eau, on trouvera sûrement à la proximité, quelque ravin, vallon ou terrein plus bas, dans lequel on pourra la verser, par le moyen d'un puisard sussissant ment prosond, qui y aboutira, en passant par ces terres voisines.

QUANT aux pierres, il est de toute nécessité de faire bêcher & d'ôter du moins, celles affez groffes pour empêcher le cours libre de la charrue. Si l'on rencontre quelques roches considérables, on les peut faire sauter & éclater à peu de frais, avec de la poudre à canon, en prenant les précautions convenables, crainte d'accident. Si l'on n'a pas besoin de ces pierres & qu'on ne veuille point perdre de terrein pour les placer, on les mettra sur le lieu même, dans des trous profonds qu'on recouvrira de terre suffisamment pour le pasfage de la charrue; ce ne sera pas là où viendra le plus mauvais bled, ainsi que je l'ai éprouvé. Il est bon de faire épierrer dans la suite le terrein, & d'en ôter toutes les pierres plus grosses que le poing, mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

A l'égard des racines, c'est une chose indispensable que de faire arracher à coups de tranches ou de pioches toutes celles qui peuvent arrêter la charrue & la mettre en danger d'être brisée, ou empêcher l'effet de l'outil appellé en Anjou Ecobuë, dont je parlerai dans la fuite; telles sont les racines d'arbres, de quelques pieds de bruyeres très-grandes & vieilles, nommées en Anjou Bruyeres mâles, des ajoncs de la grande espece, qui croissent beaucoup & viennent quelquefois, comme en Bretagne, plus haut qu'un homme à cheval, des grosses épines, des genievres, des plus forts genets & autres qu'il est inutile que je détaille ici, attendu qu'on les discernera facilement par l'inspection du lieu. S'il se trouve du bois ou de vieilles fouches, on aura grand foin aussi de les faire arracher. On pourra même faire éclater les plus groffes de ces fouches avec de la poudre, ainsi que je l'ai dit en parlant des roches. Pour ce qui est des bruyeres communes, des ajoncs, épines & genets de la petite espece, des ronces & différentes sortes de moindres productions sauvages, qui ne sont pas capables de résister à la charrue ni à l'écobuë, on ne les attaquera point encore dans ce moment.

NOUS avons pris jusqu'ici toutes les précautions possibles; nous avons marché d'abord la sonde à la main, repoussé ensuite les ennemis, qui vouloient troubler notre entreprise, surmonté les obstacles qui s'opposoient à notre établissement; voyons à présent quel est

33

est le terrein, que nous avons à désricher, & comment nous nous y prendrons pour le mettre en valeur.

IL y a plusieurs sortes de terres incultes en France: les unes en landes & bruyeres; les autres en friches & déserts plus ou moins arides, sans compter les marais, qui demanderoient un traité particulier, & dont par cette raison, je ne parlerai que très-superficiellement.

CES terres incultes se divisent communément en trois especes.

LES mauvaises, dont je traiterai d'abord.

LES médiocres, qui viendront ensuite.

ET les bonnes, par lesquelles je finirai.

L'ORDRE de la marche des défrichemens exige cette gradation.

LES terres, que tout le monde regarde comme mauvaises, & qui véritablement se trouvent de la moindre qualité, sont les sables viss & brulans, propres à faire du mortier étant mêlés avec de la chaux. Il y en a de blancs, de jaunâtres & de rouges; ils sont généralement abandonnés comme stériles; le Créateur n'a cependant rien fait en vain; il a ordonné à l'homme de cultiver la terre, & lui a dit qu'il en tireroit sa subsistance; il n'en a point excepté la mauvaise; effectivement il n'est point de terrein si ingrat qu'il paroisse, qui ne produise lorsqu'il est travaillé,

& qui ne dédommage des peines & soins qu'on s'y donne.

CES sables vifs ne poussent quelquesois rien du tout, ce sont là les moindres. D'autrefois ils ne produisent que de la mousse, ou de la petite lande & bruyere, mince & clairsemée d'espace en espace, entre-mêlée de quelques brins d'herbe. S'ils ne rapportent pas autant que les autres terreins, ils coutent en revanche beaucoup moins à mettre en valeur. L'on y rencontrera rarement les trois obstacles de l'eau, des pierres & des racines, dont j'ai dit qu'il falloit préalablement se délivrer. S'ils ne poussent rien du tout, on pourra les labourer en différens sens, & les semer ensuite de la façon que je vais expliquer: s'ils produisent de cette petite bruyere, mêlée de quelques herbes, dont je viens de parler, on y mettra le feu, pour tâcher de la faire bruler sur pied. Dans le cas où ces bruyeres & herbes, se trouveront trop claires pour qu'on puisse y parvenir, cela ne doit point inquiéter; comme leurs racines ne sont pas capables d'arrêter la charruë, ni de lui faire aucun tort, on passera outre, & on labourera d'abord le terrein au commencement du printems par un tems sec, avec la charruë à une oreille. Quinze jours après, on y donnera avec la même charruë un second labour en travers; il s'agit de détruire les racines de mousse, de landes, de bruyeres & d'herbes, qui donnent de la fadeur à la terre: pour cet effet au bout de quinze autres jours, l'on introduira sur ce terrein des femfemmes & des enfans, lesquels avec des rateaux de fer & de bois l'émotteront, tireront ces racines, les secoueront & les feront séches, les qu'elles seront suffisamment séches, ils les mettront en monçeaux d'espace en espace, les brûleront & en répandront les cendres sur le champ, où elles seront aussi-tôt enterrées avec la même charruë, par un troissième labour de l'autre sens, c'est - à - dire, dans la même direction que le premier. Le travail de ces semmes & enfans, coutera trèspeu.

QUELQUES tems après ce troissème labour, l'on pourra, si on veut, faire herser ce sable avec une herse trés - légère, parce qu'il n'auroit pas la sorce d'en porter une lourde, qui l'applattiroit trop: on le sumera ensuite convenablement, soit avec du sumier naturel, soit avec du sumier artissiel dont je donnerai la saçon dans la suite, après quoi, l'on y semera dans la saison ordinaire pour le païs, du sarrasin ou bled noir. Le tems de cette semerie en Anjou, est entre la grande & la petite Fête Dieu.

CE grain n'est point à mépriser; il multiplie beaucoup, il se vend très-bien, il est propre à engraisser des volailles & des cochons; on en fait même du pain dans des cantons de l'Anjou, du Maine, de la Normandie, de la Brétagne & autres Païs; c'est celui qui réussira le mieux dans ces sortes de sables, où il se plait; la récolte qu'on en sera en automne,

automne, dédommagera des frais du défrichement.

SI l'on ne destine pas ce terrein à porter d'autre grain, il est inutile de l'améliorer a demeure; on aura seulement soin par un labour aussi tôt après la récolte, d'en déraciner & enterrer le chaume, qui laisseroit une mauvaise qualité à la terre, & l'année suivante, on la semera encore, après avoir mis les sumiers & donné les saçons nécessaires.

LA seconde récolte, qui se trouvera plus abondante que la première, sera en pur profit. On laissera ensuite reposer ce terrein pendant un an, après quoi de deux années l'une, on le semera toujours de la même manière en bled noir, qui y viendra bien. Il n'est pas possible de se procurer avec des frais plus minces, un revenu honnête d'un terrein aussi méprisé & dont en général on ne retire rien presque par tout.

SI on le destine à produire du bois ; dans ce cas-là, on n'y mettra point de sumier, & après la première récolte de bled noir, que je conseille toujours d'y faire, l'on y donnera pendant l'hyver, deux tours de charrüe; au mois de Mars l'on en donnera un troissième; ensuite par un tems sec & calme, l'on y sémera très-claire, de la graine de Sapin, appellée ailleurs graine de pin, de l'espece moyenne. Comme elle est fort menue, le sémeur pourra la mêler dans sa main avec du sable.

fable, crainte qu'elle ne se trouve répandue trop épais sur le champ, inconvénient où l'on tombe ordinairement. On sera suivre le semeur par des semmes & des enfants qui, avec des rateaux de bois, recouvriront cette semence, qui ne demande qu'environ un pouce de terre sur elle pour venir à souhait; la herse l'enterreroit trop.

J'AI semé de cette façon plusieurs morceaux de semblable terre qui ont réussi. Entr'autres il y a dix ans que j'y employai un canton assez étendu; il forme aujourd'hui un très-joli bois; les sapins ont vingt cinq pieds de haut, & font gros à proportion; on les a déjà émondés différentes fois, & leur dernier émondage m'a produit cette année plusieurs milliers de fagots, dont le prix vaut leul quatre fois plus qu'il ne m'en a coûté pour défricher & semer le terrein. Ces sapins ont à présent des pommes où est renfermée la graine, qui dans la suite peuplera de sapins tout le voisinage. Cette graine, sortant des pommes qui tombent & s'ouvrent, est portée par les vents aux environs, & léve presque par tout, ainsi que je l'ai vû en différents endroits. Elle est fort menüe, comme je l'ai dit ci-dessus, & il en faut peu pour semer un grand espace. On en employe communément dans le Maine 30. livres pour ensemencer un arpent de terrein, de même étendue que celui d'Anjou; mais l'expérience m'a appris qu'on pouvoit retrancher sans risque, environ moitié de cette femence.

LE bois de sapin ou de pin de la moyenne espece, dont je parle ici, est d'un bon débit, il vient assez vîte, & au bout de quarante ans, il est déjà propre à plusieurs ouvrages; à cinquante ans il a acquis sa paffaite maturité, & ne fait plus que depérir enfuite. Il a l'avantage lorsqu'il a été coupé, de repousser de lui-même de la graine, qui est tombée à terre, sans exiger le moindre soin-Les bestiaux ne font pas de tort à ce bois, excepté dans les premières années qu'il faut l'en garantir par des fossés. Les plus grands ennemis qu'il ait, sont les cerfs, ainsi que je l'ai expérimenté. Lorsque mes sapins n'avoient que sept à huit pieds de hauteur, ils venoient de cinq ou six lieues à la ronde s'y frotter; dans le tems qu'ils mettoient bas leurs têtes; ils en ont cassé ou écorché pendant plusieurs années une quantité qui en sont morts.

QU'ON n'imagine pas que parce qu'on ne verra point de sapins dans son païs, il n'y est pas propre. Dans le canton de l'Anjou; où mes terres sont situées; il n'y en avoit pas un seul, & cependant l'on voit qu'ils y ont prospéré. En ayant soin d'émonder ce bois il croît encore plus vîte; c'est celui qui réussit le mieux dans ces sortes de sables. Le Châtaignier y vient aussi, mais pas si bien. On en pourra semer quelques endroits. A l'égard du Chêne, il n'y prospére pas, il y pousse lentement, y périt la plûpart dans les années séches, & celui qui en échappe se rabougrit presque toujours, de saçon qu'il en arrive

très - peu à bien. J'ai vû à la vérité dans quelques païs & entr'autres dans la Flandre Autrichienne, sur tout du côté d'Alost, le chêne réüssir à merveille dans ces sables viss & de la même espece dont il est question ici; mais la couche de ces sables étoit fort peu épaisse, comme je le vérisiai en y saisant sonder. On trouvoit, immédiatement dessous, une terre noire, grasse, humide, très-bonne & suffisamment prosonde, où les racines de chêne pouvoient se nourrir & pousser aisément.

QUAND on aura de cette sorte de terrein, on pourra hardiment y semer du chêne; il viendra bien de même que le châtaignier, par-tout où il se rencontrera, à peu de distance de la superficie, une profondeur convenable de bonne terre. Il sera facile de sçavoir à quoi s'en tenir sur cet article par le moyen de la sonde, qui fera connoître l'épaisseur du lit de sable, & la qualité du fond qui sera dessous de quelqu'espece qu'il se trouve. On pourra pour n'être point trompé, prendre le parti, lors qu'on y temera de la graine de sapin, d'y mettre en même-tems du gland & de la châtaigne très-clair-semés, & assez éloignés les uns des autres. Le sapin ne les empéchera point de croître: si l'un ne vient pas, l'autre pourra réuffir, & de quelque façon qu'il arrive, on sera toujours certain, au pis aller, d'avoir un bois de sapin.

POUR cet effet, il faut choisir du gland, non de chêne franc, propre à faire la meil-Tome I. 3 ême Partie. Rr leure leure écorce pour les tanneurs, mais d'une autre espece de chêne appellée en Anjou, Brosse, qui ne vient pas si haut, ni si droit que le chêne franc, qui pousse ses feuilles beaucoup plus tard, qui a l'écorce bien plus rude, moins prisée par les tanneurs, & dont le bois est plus dur. Je crois que c'est celui nommé en latin par les anciens, Robur. Cette sorte de chêne n'est guerre propre qu'à former de bons taillis, qui viennent plus vîte que ceux de chêne franc, & se plaisent davantage dans le sable. J'ai semé dans quelques endroits de ces trois especes de bois mélangés & cela m'a réüssi.

SI l'on destine ce sable vis à porter toujours du bled, des légumes, ou d'autres productions, soit parce qu'on manquera de terre,
ou qu'on n'en aura pas de meilleure, soit parce
qu'il sera voisin d'une ville, d'un bourg, d'un
château ou d'une ferme, & par conséquent
fort à la portée des engrais, soit ensin par
d'autres raisons particulières d'utilité ou d'agrément sans lesquelles je ne conseille point
de l'entreprendre; dans ce cas là, il saudra
nécessairement l'améliorer à demeure.

POUR y parvenir, on fera des trous d'espace en espace à quelques pieds plus ou moins de prosondeur; on trouvera sûrement sous ce sable un lit de terre grasse, soit argile, glaise, marne ou autre; on tirera suffisamment de cette terre grasse, & on la voiturera avec des brouettes ou civières, sur la surface

du terrein, où on la posera par petits tas assez proches les uns des autres, étant nécesaire d'en mettre le double de ce qu'on employe ordinairement de marne dans les champs cultivés. Il ne sera point besoin de chartetes, de chevaux, ni de bœuss pour cette importation, après laquelle on recomblera tous les trous, & comme au moyen de cette terre grasse, qui en sera sortie, il s'y trouvera encore des vuides, on prendra pour les remplir de la terre du voisinage, à six pouces en dessous de la superficie qu'on n'oublira pas de laisser par tout, comme plus fertile que celle qui n'a jamais vû le jour.

J'OBSERVERAL à cette occasion, que lorsqu'on fait un trou dans un bon fond, la terre qu'on en a tirée s'enfle si fort à l'air au bout de vingt quatre heures, que 1 même trou n'est plus capable de la contenir. son en est toute simple: Les pores de la bonne terre étant très ouverts, l'air, la rosée & l'humidité y entrent promptement & en augmentent le volume; au contraire, l'espece de sable vif ou gravier dont je parle à présent, n'est pour ainsi dire pas de la terre, c'est un amas de petit cailloux, qui ont les pores si serrés que l'air & l'humidité n'y pénétrent que très peu & difficilement, de facon que lorsqu'on creuse dans cette sorte de terrein, qui est le moindre de tous, ce qu'on en tire suffit à peine pour recombler son trou. régle presque générale & infaillible pour juger du dégré de bonté des fonds qu'on veut faire Rr2

défricher, c'est d'éprouver de la manière cidessus, par dissérents trous égaux en prosondeur & largeur, la terre qui s'enslera le plus
à l'air au bout de quelques jours; elle sera
bonne en raison de ce qu'il en restera davantage après ces trous recomblés. La plus mauvaise sera celle qui ne sera qu'y suffire, ou
même n'y suffira pas.

JE reviens aux petits tas d'argile ou autre terre grasse espacés assez proche les uns des autres sur la superficie du terrein, de la façon que j'ai marqué ci-devant; plus le sable sera maigre, aride & brûlant, & plus il aura fallu les multiplier. Cette opération faite pendant la morte saison, ne se trouvera pas aussi couteuse à beaucoup près, qu'on pourroit l'imaginer: ces sortes de sables étant fort aisés à creuser & à remuer. On laissera ces tas tout l'hyver & une partie du printems sans y toucher, afin de les laisser profiter du bénéfice de l'air, de la rosée, de la neige, de la gelée & du soleil, après quoi ils se pulvériseront facilement comme de la cendre; on les régalera sur le terrein & on y donnera d'abord un labour très - léger, pour commencer à les mêler avec le sable; quinze jours après, on en donnera un plus profond, & ainsi successivement jusqu'à ce que cette terre grasse & ce sable soient suffisamment mêlés. On se servira toujours pour ces labours, de même que pour tous ceux dont j'ai parlé jusqu'à présent, de charruës petites & légères; ce sont celles qui conviennent le mieux dans cette espece de fable;

fable; il n'y est besoin que de très-foibles harnois, deux vaches ou deux anes suffisent fouvent. Cette facilité pour la culture procure une grande épargne.

ON fumera ensuite ce terrein avec du fumier naturel ou artificiel, en même quantité, qu'on en employe communément dans les autres terres; & l'on y semera du seigle dans la faison convenable pour le païs, dont je conseille de suivre la coutume sur cet article, à moins qu'on n'ait des preuves bien convaincantes qu'elle est mauvaise.

EN Anjou le tems ordinaire de la semaille des gros bleds, tant en seigle que froment, est depuis le commencement d'Octobre, jusqu'à la Toussaint. L'expérience m'a fait connoître que cette pratique convenoit à son climat.

LA première récolte que l'on fera dans le défrichement sera bonne, & dédommagera à peu de chose près de tous les frais, même de ceux du transport des terres grasses. La seconde & la troisiéme, pour lesquelles il ne faudra plus aucun engrais ni fumier, se trouveront encore meilleures, & seront presque en pur profit; car on sémera en seigle pendant trois années consécutives ce défrichement ainsi amélioré. Il pourroit même l'être au point, par une plus grande quantité de terre grasse, de rapporter la seconde ainsi que la troissème année de bon froment, & Rr3

d'être changé pour toujours en terre à froment.

J'AI transformé de cette façon chez moi, il y a vingt ans, un morceau de fable aride, qui produisoit à peine de la mousse. Je le semai seulement la première année en seigle; au bout de trois ans je le laissai reposer une anné, & le mis en sole avec mes autres terres labourables. On l'a depuis cultivé, sumé & semé à son tour, tant en gros qu'en menus grains, de la même manière qu'elles; & comme je n'ai point vû jusqu'à présent qu'il se soit encore affoibli, l'on sera surement content de cette méthode, que j'appelle à bon droit un améliorissement a demeure.

AU pis aller si dans la suite ce terrein venoit à diminuer de production, on y remédieroit à peu de frais, pour très-long-tems,
en y remettant de la même façon seulement
la moitié autant de terre grasse, qu'on y en
avoit répandu d'abord. Je ne prétends point
au surplus exciter personne à s'engager dans
la dépense de faire ainsi rapporter du froment
à du sable aride; je ne cite cet exemple, que
pour démontrer la chose possible & utile. Je
serai très-content pour le bien de l'état d'y
voir recueillir du seigle, pour lequel il ne
faudra que la quantité de terre grasse que j'ai
marquée d'abord, chose qui comme je l'ai dit,
ne sera pas sort couteuse. On aura lieu d'en
être satissait par les profits qu'on y fera.

LE froment vaut, à la vérité, mieux que le seigle, mais celui-ci est un très-bon grain, il vient plus facilement & en plus grande quantité que l'autre; il est moins sujet à accidens, se conserve beaucoup plus aisément & plus long-tems, & a mille autres propriétés avantageuses connues de tout le monde. Le pain en est fort sain; plus de la moitié du Royaume ne séme principalement que du seigle, & ne vit que de ce grain, que plusieurs mêlent avec d'autres; les bonnes terres à seigle s'afferment presque ausli cher, & bien plus facilement que les bonnes terres à froment. J'ai observé d'ailleurs par mes états de comparaison & de récolte de chaque année, depuis vingtdeux ans, que quant à l'argent, les terres à seigle que je fais valloir m'ont presque autant rapporté que celles à froment, qui m'ont couté davantage à cultiver. Je conviens que la paille de ce dernier grain fait une différence: elle est plus estimée & bien meilleure pour les chevaux que celle de feigle, qui n'est cependant point à mépriser, comme beaucoup de gens se l'imaginent, ne l'employant le plus fouvent qu'à faire des litieres. Outre qu'elle est bonne pour les bestiaux, en y mettant un peu de foin, l'expérience m'a fait connoître, qu'elle étoit excellente pour la nourriture des bœufs de labourage, étant mêlée moitié par moitié avec autant de foin. Ils se portent infiniment mieux, & sont plus vigoureux en mangeant de cette sorte de mélange, que quand on leur donne de celui fait avec une pareille quantité de paille de froment & de foin.

geusement de toutes les différentes productions de son terrein, même de celles dont on fait le moins de cas. Il n'y en a point qui ne puisse être utile, jusqu'à la paille de bled noir, que plusieurs abandonnent sur le terrein où l'on a battu ce grain. J'en ai fait sécher & ramasser: on l'a donnée dans le commencement de l'hyver aux vaches, qui l'ont trèsbien mangée, tant qu'elle a duré; elles n'en ont pas été malades, n'ont point maigri, & ont eu du lait pendant ce tems-là, comme à leur ordinaire.

L'ON voit comment on peut tirer parti du fable vif & brûlant, qui ne pousse rien, ou ne produit que de la mousse & de la petite lande & bruyere clair - semée, entre-mêlée de quelques brins d'herbes. A l'égard des cantons de la même espece de sable, dans lesquels il croîtra davantage de productions sauvages, entr'autres de la bruyere plus forte, plantée plus épais, & où l'on pourra lever des gazons de la façon qu'il sera ci-après expliqué, on sera écobuer ces endroits là, comme les sonds de la seconde espece, dont je vais parler.

LES terres médiocres comprennent celles qui sont légeres, sabloneuses, graveleuses, mais qui ne se trouvent cependant point propres, comme le sable vis, à saire du mortier, lorsqu'on les mêle avec de la chaux. C'est de cette espece de terre, qu'il y a le plus dans ce Royaume.

L'on en voit de blanches, de jaunâtres, de rougeâtres, de brunes & de noires; elles sont plus ou moins sertiles, suivant qu'une couche de terre grasse, argileuse ou glaiseuse, qu'on trouve communément dessous, est plus ou moins éloignée de la superficie; elles produisent ordinairement de la lande, de la bruyere noire ou blanche, des ajoncs grands ou petits, des fougeres, des genets, des ronces, quelques épines & différentes autres sortes de productions sauvages; le tout entre-mêlé d'herbes. Selon que ces productions sont hautes, épaisses, fortes & vivaces, on juge aisément du dégré de bonté du fond & de ce qu'on en doit attendre. C'est une apparence qui ne m'a jamais trompé.

QUAND on voudra défricher de cette espece de terrein, on commencera pendant Phyver, par se délivrer des trois obstacles mentionnés cidevant; sçavoir, de l'eau, des pierres & des grosses racines qui ne pourroient êtres coupées par l'écobuë, dont j'ai parlé, & dont la description se trouvera ci-après. Enfuite vers le milieu du mois de Mars, & non auparavant, par la raison que je dirai, on se mettra à faire écobuer ce terrein: c'est-à-dire, à le faire peler. Pour cet effet, on prendra un nombre de journaliers proportionné à la grandeur de l'entreprise; on les choisira les plus forts & les plus vigoureux qu'on pourra, pour que l'ouvrage aille plus vîte; cependant, tout journalier ordinaire, bon & même médiocre, peut travailler à cette besogne; mais ceux trop foibles ou trop jeunes, c'est-à-dire au-Rrs

dessous de quinze à seize ans, ne peuvent y être employés.

CHAQUE journalier destiné à ce travail sera pourvû de l'outil en question, appellé en Anjou, comme je l'ai dit d'abord, Ecobuë; c'est une espece de grande tranche recourbée, de leize pouces de long & de huit pouces & demi de large par en bas, d'où sa largeur va toujours en diminuant jusqu'auprès du manche, où elle se trouve réduite à trois pouces. On choisit le meilleur ser pour sa construction. Il est d'une épaisseur convenable pour sa grandeur, renforcé dans le milieu & coupant par en bas; à l'effet de quoi on met dans cet endroit suffisamment de bon acier. Le trou pour passer le manche est rond, & a deux pouces de diamettre en dedans. On fait ce manche de bois & on lui donne environ trois pieds de longueur, quelques pouces plus ou moins, selon la hauteur des hommes qui s'en servent. Cet outil doit peser, non compris le manche, dix à douze livres, suivant leurs forces, plus léger il ne conviendroit pas. Ce font les maréchaux - taillandiers qui le font, sur le modéle qu'on leur en présente. Il coute chez moi & dans les villes du voisinage, trois liv. dix fols. Je ne crois pas que partout ailleurs il doive valloir plus de quatre francs, excepté à Paris, où l'on pourra le payer jusqu'à cent sols. Si les journaliers, dont on se servira, sont si pauvres qu'ils n'ayent pas le moyen d'en faire l'emplette, ainsi qu'il m'est arrivé, on prendra comme j'ai fait, le parti de le leur avancer.

avancer, & de leur en retenir après cela le prix sur leur ouvrage, à raison de deux ou trois sols par jours, jusqu'à concurrence.

ON choisira ensuite, parmi ces journaliers, le meilleur travailleur, & le plus entendu, pour mener la bande; car ils ne peuvent pas travailler de front, comme à bécher. Ce conducteur tenant son écobuë entre ses jambes, & étant recourbé, pour s'en servir comme d'une tranche, en donnera d'abord, en coupant la terre, un premier coup à droite, ensuite un second devant lui, & définitivement un troisième sur sa gauche, par le moyen duquel il enlevera austi-tôt un gazon d'environ un pied & demi de long, un pied de large, & de quatre pouces d'épaisseur de terre. Il le posera, d'un seul tems, avec le même outil, sur sa droite, dans son sens naturel, c'est-à-dire, la terre en dessous. Toute l'herbe, la lande, la bruyere, les ajoncs, & autres productions fauvages, point trop grolles, qui se trouveront fur ce terrein, partiront avec ce gazon, auquel elles retteront attachées comme une espece de perruque: plus il y en aura, & mieux vaudra. Je viens de dire qu'il y falloit quatre pouces de terre, cela est absolument nécessaire, par ce que si on peloit le terrein moins épais, l'ouvrage seroit manqué, attendu que l'écobue ne pénétrant pas jusques sous la croûte des racines de ces productions sauvages, qu'il est indispensable de détruire, elles repousseroient dans la suite, nuiroient au bled, & l'étoufferoient presque tout-à-fait, ainsi que la chose m'est m'est arrivée dans le commencement de mes entreprises.

LES journaliers ne demanderoient pas mieux, que de peler la terre plus légérement; ils ne fatigueroient pas, à beaucoup près, autant; & dans le cas où on leur marchanderoit cette besogne, ils y feroient bien mieux leur compte, par ce qu'elle avanceroit fort vite. On s'en trouveroit très mal; j'en ai fait l'expérience à mes dépens, c'est pourquoi on doit avoir grande attention de veiller fur eux à ce sujet. Sans cela, outre l'inconvenient de ne point détruire les productions sauvages, on tomberoit encore dans celui de n'avoir pas afsez de cendres pour bonnifier suffisamment le terrein, ainsi qu'il sera expliqué ci-après. Si les gazons n'ont pas la longueur & la largeur que je demande, comme il arrivera souvent dans les commencemens, jusqu'à ce que les gens soient au fait, il n'y aura pas le même danger. Il se trouvera seulement que l'ouvrage n'ira pas si promptement, & peu à peu les journaliers se perfectionneront. Leur conducteur ayant coupé un gazon, & l'ayant posé sur sa droite, de la façon que j'ai marquée, avancera un petit pas: il enlevera un autre gazon de semblable grandeur & épaisseur, qu'il posera aussi sur sa droite, en avant du premier. Il ira toujours ainsi tout droit devant lui, posant de même tous les gazons sur sa droite en ligne directe. Dès qu'il aura levé les deux premiers, le second journalier se placera un petit pas en arriere de lui, fur sa gauche, & levant

levant également des gazons, les posera de la même façon sur sa droite, dans le terrein vuide que ce conducteur a pelé. A mesure qu'on avancera, chaque journalier, un à un, mettra de même sur la gauche des précedens, & fera une pareille opération. Ils se suivront tous ainsi, en figure d'escalier, c'est-à-dire, comme des faucheurs. Lorsqu'ils arriveront au bout du terrein, où ils ne parviendront, attendu la disposition ci-dessus, que successivement l'un après l'autre, c'est-à-dire, le conducteur le premier; ce même conducteur ira reprendre sa tâche à l'autre bout du terrein, à côté de l'endroit déjà pelé, & les autres iront le trouver à mesure pour le suivre, & continuer la même manœuvre; car il faut prendre cet ouvrage toujours du même sens, & non en allant & revenant. On en ainsi, jusqu'à ce que tout le terrein, qu'on se propose de défricher pour l'année, soit écobué ou pelé.

ON ne peut travailler en France à cette opération, que depuis le milieu de Mars jufqu'un peu avant la Saint Jean - Baptiste, c'est-à-dire, pendant trois mois. Ce n'est point, heureusement, la saison des grandes occupations de la campagne; ainsi on ne dérange personne. Plutôt il ne seroit pas bon écobuer, comme je l'ai remarqué ci - devant, à cause que les gazons reprendroient; * plus tard, ne

^{*} En Suisse nous renversons les gazons immediatement après qu'ils ont été coupés, & par là nous evitons facilement l'inconvenient marqué ci-dessus. Note du Traducteur.

conviendroit point non plus, par ce qu'ils courroient risque de ne pas sécher. Ces trois mois, pendant lesquels le solcil acheve de monter, sont le tems où la terre est le moins humide, en proportion que cet astre s'éleve. Quelques jours après la Saint Jean, dèsque le solcil commence à descendre, elle rend une humidité qui va toujours en augmentant, à mesure qu'il baisse, & qui devient à la fin si considérable, qu'elle retarde beaucoup les gazons de sécher, & souvent même les en empêche.

JE n'examinerai point si cette humidité est occasionnée par une sueur que la terre pousse d'elle-même, ou si elle provient de l'air & des vapeurs qui s'y mêlent: telle qu'en soit la cause, le fait est certain, & c'est le plus important à sçavoir, étant essentiel pour le défrichement, que les gazons séchent bien. Pour cet effet, on les laisse dans la position marquée cidevant. Quand la faison n'est point trop humide, ils se trouvent ordinairement aslez secs, au bout d'environ trois sémaines, fans qu'il ait été nécessaire de les remuer; mais dans les années pluvieuses, ils sont plus de tems à fécher; on est même souvent obligé de les tourner & retourner plusieurs fois, crainte qu'ils ne reprennent & ne repoussent, ce qui les empêcheroit de brûler, comme je l'ai vu arriver. On fait faire le retournement de ces gazons à peu de frais, par des femmes & des entans. The state of the s

L'ON voit par ce détail, que dans ces années pluvieuses, cette manière de défricher la terre devient plus longue, plus difficile & plus coûteuse, sans cependant que ces frais d'augmentation soient considérables. Aux environs de la Saint Jean, quelques jours plutôt avant qu'après, lorsque les gazons seront assez secs, on prendra par un beau tems, & non pendant la pluye, un nombre suffiant de femmes & d'enfans, dont les uns avec des fourches de fer, & les autres simplement avec leurs mains, ramasseront tous ces gazons, & en formeront sur le terrein, d'espace en espace, des tas ronds d'environ dix pieds de haut, & autant de large par en bas, de la même forme à peu-près que les fourneaux des charbonniers. On y placera toujours les gazons, l'herbe & la bruvere en dessous, & la terre en dessus. On y laissera un peu de vuide en dedans, où l'on formera une espece de petite cheminée, dont on placera l'ouverture du côté par lequel viendra le vent. J'ai dit qu'il ne falloit point se mettre à cet ouvrage par un tems pluvieux, par ce que si les tas venoient malheureusement à mouiller, au point de s'imbiber d'eau, ils ne pourroient plus brûler; l'on seroit obligé de les défaire, & de régaller sur le terrein les gazons, pour y sécher, dans la même position qu'ils étoient auparavant. On courroit encore risque d'être contraint de les tourner & retourner plusieurs sois, comme la chose m'est arrivée, ce qui retarderoit l'opération & augmenteroit la dépense. Peut-être même, si les pluyes devenoient

trop fréquentes, ne pourroit-on pas venir à bout de les faire sécher suffisamment avant l'arriere saison, ce qui occasionneroit une grande perte.

CE dernier accident, quoique possible, est cependant fort rare; je ne l'ai jamais essuyé, & m'étant informé de quelques personnes, ausquelles il est arrivé, j'ai reconnu qu'il y avoit eu beaucoup de négligence de leur part. Pour éviter ces inconvéniens, le meilleur moyen est de profiter diligemment du premier beau tems, & s'il ne paroît pas bien assuré, de mettre davantage de monde, sans chercher à épargner mal-à-propos, attendu que c'est de cette opération momentanée, de l'entassement & du brûlis des gazons, que dépend principalement le succès du défrichement. Elle ne peut être faite trop promptement. Quand on appréhende de la pluye, il faut tout quitter pour cela, & tous doivent, dans ce cas-là, s'y employer, non-feulement les femmes & les enfans, mais même les hommes; rien ne presse davantage. Aussi-tôt que les tas seront faits, dès l'instant, ou si le tems est assuré, le soir avant de se retirer, l'on y sera mettre le feu par des enfans, qui porteront au bout d'une fourche de fer un peu de paille ou de bruyere enflammée, avec laquelle ils l'allumeront, dans les trous des cheminées de ces tas. Il y prendra bien vîte, au moyen de l'herbe, de la bruyere, & des racines téches. En peu d'instans, le feu deviendra si violent, qu'on ne pourra presque plus en approcher. L'on

L'on se retirera alors, après avoir pris les précautions convenables, pour que cet incendie ne gagne pas ailleurs, si c'est dans le voisinage de quelques bois, bruyere, haie, ou de tout autre endroit où elle puisse faire tort.

ON laissera brûler ces fourneaux jusqu'au lendemain matin. L'incendie ne fera plus alors si violente, & l'on pourra en approcher. L'on y enverra quelques journaliers, femmes ou enfans, en petit nombre, avec des fourches de fer, pour les attiser, c'est-à-dire, pour remettre dessus les gazons qui auront tombés à droite on à gauche dans les intervalles, pendant la première ardeur de l'incendie. Le feu durera encore quelques jours dans ces fourneaux, dont les gazons se consumeront ou se calcineront insensiblement. S'il y en avoit quelques - uns situés dans des lieux trop humides, qui ne voulussent pas brûler, ces femmes & enfans les raccommoderont, & y mettront de la bruyere séche, du chaume, où même un peu de bois sec, avec des gazons enflammés du voisinage, pour les faire brûler comme les autres. Dès que le feu sera éteint dans tous les fourneaux, à la place desquels il se trouvera des monceaux de cendres plus ou moins gros, en proportion de la bonté du terrein, l'on enverra encore quelques femmes & enfans, qui avec des péles de bois, amonceleront, en rond pointu par le haut, ces cendres, crainte qu'elles ne s'éventent, si on les laissoit éparses. C'est dans l'intérieur de ces monceaux qu'est renfermé tout notre thrésor: s'ils prenoient l'air, la plus grande pare des sels que contien-Tome I. Beme Partie. S s nent nent les cendres, qui sont notre richesse, s'évaporeroit. L'humidité des nuits, & la première pluye, qui tombe ensuite sur ces monceaux de cendres, y forme dans la superficie
une croûte qui les empêche d'être emportées
par le vent, les rend impénétrables aux impressions de l'air, & empêche la dissipation des
esprits de l'intérieur. C'est pourquoi, plûtôt
il survient de la pluye après cette opération,
& mieux elle vaut. S'il en arrivoit, après que
les fourneaux seront bien allumés, cela ne les
empêcheroit pas de brûler, à moins qu'elle ne
fût d'une violence, d'une quantité & d'une
durée extraordinaires, ce qui arrive très-rarement dans cette saison.*

J'OBSERVERAI d'ailleurs à cette occasion, que quand le désrichement est d'une
étendue un peu considérable, & le seu par
conséquent assez grand & assez vif, il sépare
le plus souvent les nuages, à moins qu'ils ne
soient trop épais; & éclaircit ordinairement le
tems, semblable au canon dans les sièges, qui
pendant cette saison produit souvent le même
effet. Les cendres étant ainsi amoncelées, il
n'y aura plus rien à faire sur ce terrein jusqu'à
ce qu'on le seme. On aura seulement l'œil à
ce que ni hommes, ni bestiaux, ne touchent à
ces monceaux & n'en rompent la croûte. Le
fond sera désormais délivré généralement de

^{*} Nos Laboureurs Suisses sont charmés, lorsqu'une pluye pas trop abondante tempere le feu de leurs sourneaux. La calcination s'en sait plus lentement, & les cendres en profiteront en qualité & en quantité. Not. du Traduct.

toutes semences, plantes & productions sauvages, ainsi que de tous vermisseaux, insectes, reptiles & bêtes venimenses; l'action du seu des fourneaux étant si forte, qu'elle chause non-seulement la terre qui est dessous à plusseurs pouces d'épaisseur, mais encore celle qui est entre ces fourneaux.

QUINZE jours après que l'on aura semé dans le païs les gros bleds, il fera tems d'ensemencer le défrichement. S'il est situé en Anjou, où les semailles se font ordinairement en Octobre, ainsi que je l'ai dit, on se mettra à le semer quelques jours après la Toussaint. Pour cet effet, l'on enverra alors par un tems calme, & non venteux, quelques femmes & enfants, lesquels avec des péles de bois, régalleront la cendre sur le terrein également, excepté qu'ils n'en laisseront point du tout dans les places ou étoient les monceaux, qui étant recuites n'en ont pas besoin, puisque ce fera toujours-là où viendra le meilleur bled. Une partie de ces femmes & enfants, apporteront aussi des sourches de ser, pour briser & régaller les gazons point confommés, pourront se trouver sur les sourneaux, mais qui seront toujours bons, étant cuits ou calcinés par l'action du feu.

UN semeur entendu, viendra ensuite qui semera sur cette cendre régallée le bled, soit seigle ou froment, à demi-semence, c'est-à-dire qu'il n'en mettra qu'environ la moitié qu'on en emploie ordinairement dans le païs, pour une semblable étendue de terrein. Le laboureur

avec son harnois, soit de bœufs ou de chevaux, suivra le semeur, & avec une charrue à deux oreilles, plus forte que celles dont j'ai parlé pour les sables viss, mais qu'il n'enfoncera point trop dans la terre, cette première année, tracera en allant & revenant des fillons légers, pour enterrer la semence. Des semmes & enfants, avec des tranches & des fourches de fer, émotteront ensuite attentivement ces fillons, acheveront d'en briser tout le gazon, & finiront de les fermer par le haut, chose que la charrue, dans ce premier tour, ne peut faire avec l'exactitude nécessaire. Si l'on a plusieurs charrues, il faudra augmenter en proportion de femmes & d'enfants, & mettre un semeur devant chacune, comme je le pratique chez moi.

CES sortes de défrichements, étant trèsdifficiles à semer ainsi à demi-semence, les plus habiles s'y trompent, & lorsque j'ai volu n'y employer qu'un seul semeur pour plusieurs charrues, je m'en suis très - mal trouvé. Un homme qui marchera devant chacune, semera bien plus également; d'ailleurs son tems ne sera jamais perdu, lorsqu'il aura des moments de loisir, il émottera avec les femmes & les enfants. laboureur doit toujours aller lentement & avec précaution cette première fois dans le défrichement, sur-tout s'il ne paroit pas que le fond ait jamais été remué anciennement. Dans le cas où il rencontrera dans la terre, des pierres ou des racines, qui arrêteront sa charrue, & qui n'auront point encore été découvertes, malgré la recherche faite d'abord à ce sujet, les mêmes hommes, femmes & enfants les

arracheront à coups de tranche ou de pioche, & les jetteront hors du champ.

L'ON aura soin chaque journée de ne faire régaller des monceaux de cendres, que dans le terrein que pourra semer chaque charruë pendant le même jour, & la demi-journée du lendemain, afin de ne pas laisser éventer mal à propos ces cendres. Si cependant il survenoit de la pluye, ou que le lendemain fût un fête, il ne faudroit pas répandre ainsi des cendres d'avance; mais quand le tems sera convenable, & qu'il ne se trouvera point de sête, on le fera, parce que j'ai expérimenté que dans cette faison déja avancée, il fait très - souvent le matin de petites gelées, assez fortes cependant pour condenser les cendres & les gazons non consommés, au point qu'on ne peut plus les régaller, qu'après que le Soleil a passé dessus & les à dégelés, de façon que fans cette précaution, l'on ne pourroit alors femer le matin.

LA plûpart des opérations de l'agriculture font assujetties aux tems & aux saisons, qu'il faut scavoir en quelque sorte prévoir. L'on ne courreroit point risque de tomber l'inconvénient des gelées si l'on semoit plûtôt; j'en ai essayé: mais alors le bled vient trop vîte, il épie trop tôt, il géle, l'on n'a que de la paille & point de grain. La façon marquée ci-dessus est la meilleure, & la seule qui foit fûre, ainsi qu'une épreuve constante de nombre d'années m'en a convaincu.

QUAND le défrichement sera achevé de femer, l'on y tracera, suivant les pentes, avec la même charruë des rigoles traversantes directement ou de biais, selon la nécessité, tous les fillons, & tombantes dans les fossés de clôture, aux endroits les plus bas du terrein pour en tirer l'eau, sur tout pendant l'hyver, Quelques uns des hommes, dont on se sera servi pour émotter, acheveront de creuser suffisamment ces rigoles, & de couper tous les sillons aux endroits où ils y aboutissent, avec l'outil appellé en Anjou, Pic, & au Maine Croc, qui est une sorte de houe à deux dents de fer, plattes, longues d'environ quinze à dix - huit pouces chacune, & emmanché comme l'écobue ou la tranche. Cet instrument est utile, l'on ne peut s'en passer en différentes occasions; nul outil ne remue mieux la terre. Il fervira encore à labourer quelques places des fourneaux dans lesquelles la charruë n'aura pas suffisamment mordû, & à faire les bouts des sillons dans les tournailles où elle ne peut aller, & où le grain sans être recouvert, demeureroit exposé à l'air ainsi qu'aux oiseaux en pure perte. Quoique la vivacité des esprits & la chaleur des sels renfermés dans les cendres, le fassent bien-tôt avancer plus que les autres, comme il ne s'y trouve point d'herbe, n'y aucune plante fauvage, tonte la somence en ayant été détruite par l'action du feu, ainsi que je l'ai expliqué, il paroît d'abord clair pendant une partie de l'hyver; mais à l'approche de la belle faison il s'épaissit, s'étend ensuite, & pousse des sepées,

pées, de façon qu'il devient souvent à la fin trop épais. Il est toujours mûr environ quinze jours avant tous les autres bleds du canton. J'ai dit que le meilleur se trouveroit dans les places où étoient les fourneaux, l'action du feu s'y étant rencontrée plus sorte, & ayant pénétré plus avant.

IE remarquerai à ce sujet, que les cendres, formant toute nôtre richesse, ainsi que je l'ai déjà marqué, plus on en aura, & plus le défrichement sera fertile. Mais toutes les especes de terrein n'en rendent pas également après le brûlis. Avec quelque soin qu'il soit fait, quantité d'épreuves résterées depuis longtems, m'ont appris, qu'une partie des terres & des pierres selon leur qualité, se réduit en chaux ou se calcine par l'opération du seu, & que l'autre partie se vitrifie. Les terres qui se calcinent, sont sans contredit les meilleures, & qui rapportent le plus de cendres; celles qui se vitrifient, sont les moindres & qui produisent le moins de cendres. De cette espece est le sable; l'on peut juger à coup fûr d'un terrein qu'on veut défricher, en y pratiquant d'abord cette épreuve en différents endroits. Si l'on ne peut y aller, l'on en fera apporter chez soi quelques gazons, de quatre à cinq pouces d'épaisseur de terre, qu'on fera fécher & brûler ensuite. L'on pourra aussi faire venir, dans des cornets de papier numérotés, des échantillons de la terre ou des pierres de dessous de six pouces en six pouces, jusqu'à environ huit à dix pieds de profondeur. On prendra aisément ces échantil-S s 4 tons lons sans frais avec la sonde dont j'ai fait mention.

SI l'on n'a pas de sonde, on sera creuser des trous qui ne coûteront pas beaucoup; sur tout cela, l'on sera en état de statuer à quelle espece de grain, de bois, ou d'autres productions, chaque fonds se trouvera le plus propre. Je me suis servi plusieurs fois utilement de ce moyen pour des entreprises éloignées, que je ne pouvois visiter d'abord par moi-même; mais comme il faut une grande étude, & une longue pratique pour juger ainsi des fonds sans les voir, le plus fûr pour tout le monde est d'en faire l'inspection soimême & les épreuves sur le terrein. Les fourneaux les plus brûlés ou qui brûlent trop vite, ne sont pas les meilleurs, cela consomme trop les cendres & en diminuë le volume.

J'Al souvent vû que dans des endroits où les gazons du dessus des tas qui avoient brûlés lentement, restoient presque entiers & n'étoient que simplement calcinés, au point qu'il falloit les briser pour semer. Il y venoit de bien meilleur bled que dans ceux où les fourneaux, après avoir brûlés entièrement, étoient totalement convertis dans des monceaux de cendres. En général, les monceaux où les cendres sont blanches après le brûlis, sont d'une moindre valeur, & ordinairement d'une moindre grosseur. Cela dénote plus de vitrification que de calcination. A mesure que les cendres sont jaunâtres, brunes ou noirâtres, qui est le dégré de leur perfection, elles font

font meilleures, & les monceaux communément plus gros. Selon ces differentes nuances de couleur, elles tiennent plus de la calcination que de la vitrification. Je me suis étendu sur cès differentes opérations du seu, parce qu'elles sont fort interessantes pour les désrichemens, & que personne ne les a jusqu'ici suffisamment détaillées faute de l'expérience nécessaire.

J'OBSERVERAI à 'cette occasion, que Pon ne doit point faire écobuer les Cantons de landes & bruyeres où le feu a passé depuis peu, parce que les gazons dépourvûs de leur chevelure ne brûleroient pas, comme je l'ai éprouvé. Il faut attendre que cette lande & bruyere soit repoussée suffisamment, ce qui n'arrive ordinairement qu'au bout d'environ deux ans: ainsi, la dangereuse coutume qu'ont les pâtres, dans la plûpart des endroits, de mettre communément le feu dans les landes & bruyeres au printems, sous prétexte de faire venir de l'herbe pour leurs bestiaux, est fort contraire à cette manière de défricher, qu'elle retarde & empêche même quelquefois tout à fait, lorsque ces incendies sont trop fréquentes. Ce n'est pas là le seul mauvais effet de ce pernicieux usage des pâtres, qui devroit être aboli depuis long-tems, il en produit souvent de bien plus fâcheux; l'on prendra toutes les mesures convenables pour en préserver son terrein.

On donnera la suite de ce Memoire dans la partie quatrième de ce Journal.

Sss XXI. ME.